

- **Nom légal de l'entité déclarante** : Produits Matra Inc.
- **Exercice financier visé par le rapport** : 1^{er} janvier au 31 décembre 2023
- **Identification d'un rapport révisé** : NA
- **Numéro(s) d'entreprise (le cas échéant)** : NEQ : 1149269038
- **Identification d'un rapport conjoint, s'il y a lieu** : OUI, Bois Ouvré de Beauceville NEQ : 1140384075 et Séchoirs de Beauce NEQ : 1168789916
- **Identification des obligations de faire rapport dans d'autres administrations** : NA
- **Catégorisation des entités selon la Loi** :
- **Secteur/industrie** : Manufacturier
- **Endroit** : St-Martin de Beauce et Beauceville

Notre structure organisationnelle :

Produits Matra a débuté en 2000 et depuis ce temps, ses propriétaires n'ont cessé de procéder à des investissements afin d'acquérir de nouveaux équipements et d'augmenter la capacité de production de l'entreprise. Produits Matra comprend 3 entités soit Produits Matra Inc., Bois Ouvré de Beauceville ainsi que Séchoirs de Beauce.

Nous employons environ 175 employés. Notre structure de gestion est composée d'un Comité de direction, gestionnaires, superviseurs, employés administratifs et employés d'usine. Notre mission est d'être naturellement le meilleur partenaire. Nos valeurs sont l'enthousiasme, l'engagement, le travail d'équipe, le sens des responsabilités et la culture du changement.

Il est important pour nous d'offrir un environnement d'où se dégage une ambiance positive, et où l'équilibre entre le travail et la vie personnelle règne. Notre acharnement à atteindre sans cesse de nouveaux sommets fait de Produits Matra ce qu'elle est aujourd'hui : un leader incontesté dans la transformation du pin blanc de l'Est.

Produits Matra entend bien continuer d'être toujours à l'avant-garde et d'évoluer, tout en conservant la même préoccupation de pouvoir compter sur des usines hautement performantes et d'offrir des produits de qualité supérieure.

Nos activités

L'importation de notre matière première qui est le bois provient principalement d'une scierie américaine qui fait également partie de notre groupe.

Grâce à un parc d'équipements à la fine pointe de la technologie, nous transformons les pièces de bois selon les spécifications précises de chacun de nos clients. Qu'il s'agisse de bois blanchi quatre faces (S4S), de jambages de portes jointés ou solides, d'extensions de

fenêtres, de moulures, de composantes laminées ou précoupées (*cut stock*) ou encore de composantes spécifiques à différentes applications, nous avons l'expertise et le savoir-faire pour être un partenaire d'affaires.

Avec nos 2 usines de transformation, soit une à St-Martin (Produits Matra) et l'autre à Beauceville (Bois Ouvré de Beauceville) représentant plus de 280 000 pi² de plancher de production, ce sont plus de 30 millions de pieds mesure de planche (PMP) de pin blanc qui y sont transformés chaque année.

En constante évolution, Matra s'appuie sur une équipe en parfaite maîtrise des procédés de fabrication qui est au cœur de sa réussite et de sa réputation. Notre acharnement à atteindre sans cesse de nouveaux sommets fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : un leader incontesté dans la transformation du Pin Blanc de l'Est.

Notre chaîne d'approvisionnement

Notre bois provient du Québec et des États-Unis pour la plupart. Quelques fois, de l'Ontario.

Nous nous engageons à vérifier les origines de nos approvisionnements et, dans la mesure du possible, à augmenter dans le temps notre approvisionnement en bois certifié.

Nos fournisseurs sont validés chaque année et doivent respecter les normes de la chaîne de traçabilité FSC. Cette norme est reconnue pour être une certification rigoureuse pour les industries qui s'approvisionnent en bois et qui en font la revente. Cette norme est un gage que les approvisionnements sont faits de façon durable, depuis la forêt jusqu'au consommateur. Cette norme protège nos forêts et en protège l'avenir. Le processus d'audit démontre que notre entreprise fait ses achats de bois dans des forêts bien gérées et contrôlées. Cette norme est reconnue mondialement.

À l'aide d'un formulaire cela permet à nos fournisseurs de se conformer. Le formulaire comprend la provenance de l'achat du bois ainsi que les zones d'approvisionnement.

Concernant nos sous-traitants, nos ententes précisent qu'ils doivent démontrer comment ils respectent les exigences des principes fondamentaux des travailleurs. Ces ententes sont renouvelées à chaque année.

Nous recueillerons annuellement auprès de nos-traitants des preuves démontrant le respect de ces exigences. Ces preuves peuvent inclure sans se limiter aux exemples énumérés:

- compte-rendu de rencontre SST
- compte-rendu de rencontre Ressources humaines
- rapport de mutuelle SST

- Suivi de mise en œuvre de politiques (p.ex. embauche, travail forcé, intimidation, etc.)
- compte-rendu de rencontre syndicat interne (maison

L'entreprise fait également affaire avec une firme de dédouanement (courtier) pour l'importation et l'exportation aux États-Unis.

Politique et processus de diligence raisonnable

Nous avons des exigences fondamentales en matière de main-d'œuvre L'organisation adopte et met en œuvre des politiques, code de conduite, entente avec les travailleurs, etc. et ce, contenant les exigences fondamentales FSC.

L'organisation maintient à jour une auto-évaluation décrivant comment elle applique à ses opérations les exigences fondamentales FSC en matière de travail. L'auto-évaluation est soumise à l'organisme certificateur de l'organisation.

Les déclarations de politiques sont disponibles auprès des parties prenantes (concernées et intéressées) et de son organisme certificateur de l'organisation.

Nous avons une politique sur les droits fondamentaux des travailleurs. De plus, nous nous assurons de ne pas embaucher de personne de moins de 14 ans. Tout employé embauché doit passer par notre processus d'embauche contrôlé, soit une rencontre avec notre Partenaire en ressources humaines et une prise de référence formelle. Ensuite, un refus ou une acceptation est transmise au candidat.

Lorsque nous embauchons des personnes de moins de 18 ans assujetti à l'obligation de fréquentation scolaire, nous nous assurons que les heures de travail n'interfèrent pas avec les heures scolaires. Aussi, l'horaire de travail respecte leur disponibilité et leur temps de repos nécessaire.

Risques reliés au travail des enfants :

Via notre certification FSC, nous avons déterminé les risques au meilleur de nos connaissances et nous continuerons de nous efforcer de déterminer de nouveaux risques. De plus, étant une entreprise québécoise nous sommes au fait des normes et des lois du travail exigées et nous les respectons.

Remédiation

Étant donné que nous avons la certification FSC, nous avons dû analyser la présence de risques dans notre secteur d'activité et dans notre chaîne d'approvisionnement, entre autres nos fournisseurs et sous-traitants. Selon nos informations, il n'y a pas de risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants. Donc, aucune mesure n'a été prise pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités de l'organisation.

Remédiation en cas de perte de revenus

Nous avons déterminé aucune perte de revenu pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités.

Formation

Former les travailleuses et travailleurs est une étape essentielle à leur intégration au travail et à leur développement professionnel. Chez Matra nous avons l'obligation de former nos employés, et ce, en mode compagnonnage.

Le but est d'informer nos nouveaux employés sur les tâches à réaliser et de s'assurer que les nouvelles connaissances sont bien comprises. De leur donner la formation nécessaire pour qu'ils effectuent efficacement et sécuritairement les tâches qui leur sont demandées. D'entraîner les travailleurs pour s'assurer qu'ils ont bien acquis les compétences nécessaires pour effectuer efficacement les tâches qui leur sont demandées. Et de leur faire connaître les exigences de l'emploi. De plus, nous avons un manuel de l'employé en santé et sécurité qui est remis à tous nos nouveaux travailleurs.

Nous n'avons aucune formation au sujet du travail forcé et/ou le travail des enfants, étant donné que nous n'embauchons pas des personnes de moins de 14 ans.

Évaluation de l'efficacité

En étant FSC accrédité, dans cette accréditation, nous devons respecter le non-travail des enfants. Voici les grandes lignes du programme :

- Chaîne de traçabilité de nos intrants
- Ceci nous permet d'avoir du bois toujours conforme à la normes FSC.
- Ceci nous permet d'avoir un bon contrôle de notre matière première

Chaque année nous avons un audit réglementaire fait par un auditeur externe. De plus, nous avons un consultant externe qui vient nous supporter dans cette accréditation. La dernière vérification a été faite les 15 et 16 novembre 2023, par Élaura Martel, auditeure responsable (819-674-9621), secondée par François Villemaire, ing. Forestier et auditeur. À chaque 5 ans nous avons un nouvel auditeur assigné à notre dossier.

Afin de rencontrer les exigences et les normes de nos clients et du domaine du bois, cette accréditation est une obligation pour notre entreprise. De plus, nous mettons tout en place afin de conserver cette certification.

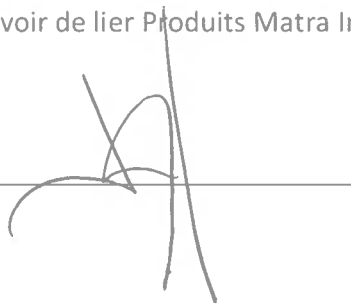
Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée. »

- Nom complet : Jean-François Drouin
- Titre : Co-président Ventes & Développement
- Date : 31 mai 2024

J'ai le pouvoir de lier Produits Matra Inc. (Nom de l'entité)

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned over a horizontal line.